



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 15341

Texte de la question

M. Victor Brial a pris bonne note de certaines mesures visant à améliorer l'enseignement primaire à Wallis-et-Futuna : l'intégration dans la sixième catégorie avant l'an 2000 de l'ensemble des maîtres ayant passé le CAP jusqu'en 1999, la signature d'un avenant à la convention Etat - mission catholique relatif aux indemnités décès des instituteurs et l'ouverture d'une antenne de l'IUFM sur le territoire. Il appartiendra de toute façon à la réunion de travail organisée courant juin 1998 de dresser un premier bilan de la convention Etat - mission catholique, qui arrive à échéance en 2000, et de lancer d'ores et déjà le processus de concertation en vue de l'élaboration de la prochaine convention. Dans le cadre de cette nouvelle convention Etat - mission catholique, il souhaiterait savoir quelles mesures M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer compte prendre pour respecter la promesse faite le 6 mai 1998 à Wallis-et-Futuna d'« améliorer les conditions de formation initiale et continue des enseignants du premier degré du territoire ».

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15341

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3116